

(Commentaire émis à la suite du Manifeste des citoyens-mangeurs du Québec)

Nous demandons aussi à l'État de ne pas oublier que la Loi de protection du territoire agricole avait pour but, entre autres, de protéger notre autonomie alimentaire. Elle devrait être raffermissée pour éviter que les développeurs l'emportent sur les rares terres agricoles du Québec. Sinon, que mangerons-nous dans 20 ans au Québec ?

Johane La Rochelle